

**Réunion de la Commission de Suivi de Site**  
**Usine DE SANGOSSE à ST SYMPHORIEN**

---

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION**

**à Saint-Symphorien (79)**

**Vendredi 15 novembre 2019 – 14 heures 30**

---

## **Liste des participants**

---

### Collège « Administrations de l'État »

- BARETAUD Anne :** Secrétaire générale de la Préfecture des Deux-Sèvres – Sous-préfète de l'arrondissement de Niort
- RICHARD Mathieu :** Inspecteur de l'environnement chargé des Installations classées, Unité bi-départementale Charente-Maritime (17) et Deux-Sèvres (79) de la DREAL
- BON Christophe :** Chargé d'études prévention des risques de la Direction départementale des territoires (79)
- BIASOTTO Laurie :** Chargé de mission du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC)

### Collège « Élus des Collectivités Territoriales concernées »

- PACAULT René :** Conseiller de la communauté d'agglomération du niortais – Maire de Saint-Symphorien
- LEBLANC Alain :** Conseiller municipal de Saint-Symphorien
- SOULISSE Isabelle :** 2ème adjointe au maire de Granzay-Gript

### Collège « Riverains »

- BAUMIER Sophie :** Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement de l'entreprise POUJOLAT

### Collège « Exploitants ou organismes professionnels »

**Monsieur le Responsable hygiène-sécurité-environnement (HSE) du groupe DE SANGOSSE**

### Collège « Salariés »

**Monsieur le Responsable de l'établissement DE SANGOSSE de Saint-Symphorien et membre du CHSCT**

### Personnalités qualifiées :

**Capitaine GAILLARD, SDIS 79**

### Autres personnes présentes

- CAFFIAUX Cyril :** Chef du Service de coordination et de soutien interministériel de la Préfecture (79)
- ZANETTI Émilie :** Membre du Bureau de l'environnement de la Préfecture (79)

---

## **Ordre du jour**

---

- Approbation du compte rendu de la réunion du 29 novembre 2018
- Bilan de l'activité de l'établissement depuis la dernière commission
- Bilan de l'inspection des installations classées depuis la dernière commission
- Visite des installations et des travaux en cours de l'extension

---

## **Documents associés**

---

Annexe I : Présentation de l'exploitant « Bilan de l'exploitant CSS DE SANGOSSE »  
Annexe II : Présentation de la DREAL « Bilan de l'inspection des installations classées »

---

## **14 heures 30 – Début de la réunion**

---

### **M. PACAULT, Maire de Saint-Symphorien**

Ouvre la réunion et remercie vivement Anne BARETAUD d'honorer la CSS par sa présence.

---

## **I. Approbation du compte rendu de la réunion du 29 novembre 2018**

---

### **M. PACAULT, Maire de Saint-Symphorien**

Soumet au vote de l'instance l'approbation du compte rendu de la réunion du 29 novembre 2018

*Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.*

---

## **II. Bilan de l'activité de l'établissement depuis la dernière CSS**

---

*Voir document associé « Bilan exploitant CSS DE SANGOSSE »*

### **Monsieur le Responsable HSE, DE SANGOSSE**

Présente le groupe puis le site ainsi que l'objet de l'extension. Il informe les membres de la CSS sur le partenariat mis en place avec le groupe OCELIA qui représente son principal client.

Les investissements relatifs au renforcement de la sécurité (dont la réalisation des travaux) sont en cours. Le projet de mise en service initial de l'extension à compter du 1<sup>er</sup> décembre a été retardé suite à une contrefaçon du sol en béton de la nouvelle cellule.

Un bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) a été présenté et le planning de gestion des Éléments Importants Pour la Sécurité (EIPS) a été respecté à 100 %.

Il indique qu'un nouveau recrutement d'une personne à temps plein est en cours pour renforcer l'équipe présente sur le site et que des recrutements complémentaires seront effectués à la mise en service de l'installation.

Il informe également les membres de la CSS d'une intrusion avec un vol de 250 kg de produits sur le site. Les alarmes ont fonctionné et le service de télésurveillance a été réactif, ce qui a permis aux forces de l'ordre et à l'astreinte de se déplacer rapidement et de limiter le vol. De plus, trois vols de matériels ont été signalés sur le chantier.

Dans le cadre du projet d'extension un dispositif complémentaire de vidéosurveillance et de détection d'intrusion a été mis en place et permet de diminuer les risques sur le site.

Madame la secrétaire générale s'interroge sur la gestion du système de vidéosurveillance.

M.Prouzet précise que les images sont visionnées par un gardien basé au siège de la société, à Agen. Lors de l'incident précédemment évoqué, le système de vidéosurveillance a bien fonctionné et la procédure a été respectée. Néanmoins, un délai de 30 à 40 minutes s'est écoulé avant l'intervention sur les lieux, le temps de prévenir les différentes personnes concernées et que celles-ci se déplacent sur site.

Madame la secrétaire générale souhaite savoir quand a été réalisée la dernière visite du référent sûreté départemental de la gendarmerie sur le site.

M.Richard indique que celle-ci a été réalisée en 2015.

Mme la secrétaire générale demande si le référent sûreté a été contacté après le vol opéré sur le site.

M.Serre répond par la négative et précise que les clôtures vont être changées et le système de vidéosurveillance renforcé.

Mme la secrétaire générale invite l'exploitant à refaire un point de situation avec le SDIS, la gendarmerie et plus particulièrement avec le référent sûreté de la gendarmerie suite à cet incident.

---

### **III. Bilan de l'inspection des installations classées depuis la dernière commission**

---

*Voir document associé « Bilan inspection CSS DE SANGOSSE »*

#### **M. RICHARD, DREAL**

Début sa présentation par un rappel du contexte réglementaire applicable au site.

Le bilan de la dernière inspection du 25 juin 2019 a été présenté, elle avait pour ordre du jour les suites données à la visite d'inspection du 27 juin 2018, la stratégie de lutte contre l'incendie ainsi qu'une visite des installations. Lors de cette inspection, il a été constaté aucune non-conformité et 10 remarques qui ont été présentées aux membres de la CSS.

Conformément à la réglementation applicable aux installations SEVESO Seuil Haut, l'exploitant devait procéder au réexamen quinquennal de l'étude de dangers (EDD) avant le 20 août 2019. Dans le cadre de ce réexamen, l'exploitant a transmis à la préfecture sa notice de réexamen début août. Il a été conclu que l'étude de dangers complémentaire réalisée dans le cadre de l'extension sera intégrée dans l'étude de dangers validé en 2014 mais ne nécessitait pas une révision. L'exploitant s'est engagé à transmettre l'étude de dangers actualisé fin décembre 2019.

Un rappel a été fait sur la nécessité d'actualiser le Plan d'Opérations Interne (POI) puis le Plan Particulier d'Intervention (PPI) afin de prendre en compte l'extension. L'exploitant a réalisé un POI spécifique dans le cadre des travaux et transmettra la version définitive avant mise en service de l'extension.

Mme la secrétaire générale s'interroge sur le nombre de personnes qui interviennent sur site chaque jour.

M.Serre précise qu'environ 25 camions par jour se présentent sur site ce qui représente, avec les salariés, environ 40 personnes.

Mme la secrétaire générale demande si les chauffeurs sont tous connus de la société DE SANGOSSE.

M.Serre et M.Prouzet précisent qu'environ 90 % des chauffeurs qui viennent sur site sont connus de la société.

---

#### ***IV. Visite des installations et des travaux en cours***

---

##### **Monsieur le Responsable HSE, DE SANGOSSE**

Convie les membres de la CSS à visiter les installations ainsi que l'extension en cours de réalisation. Il échange avec les membres de la CSS sur les dispositifs de sécurité mise en place sur le site et sur son organisation future.

##### **M. PACAULT, Maire de Saint-Symphorien**

Remercie les membres de la CSS et Madame la Secrétaire générale d'être venus à la rencontre de l'usine DE SANGOSSE. Il remercie le responsable HSE pour la visite des installations.

---

#### ***15 heures 30 – Clôture de la réunion***

---

Le Président de la Commission de Suivi de Site  
pour l'établissement DE SANGOSSE  
implanté sur la commune de Saint-Symphorien

René PACAULT



